

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

16

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives :

1

Total votants : 16

Date de la convocation : 19 AVRIL 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 Avril 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Laurent CLIVILLE.

Membres du Bureau absents excusés :

Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON, Daniel BALISONI, Rachel BOURNIER, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Philippe CAYRE.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe BLANCHOZ à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE
PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;

Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 4 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Roger GENEIX	PO	13, rue de l'Air 63290 CHATELDON	4 771,50 €	10 % Autonomie	477,00 €
Jonathan VEYSSIERE	PO	Marette 63290 PASLIERES	17 630,49 €	10 % Economie d'énergie	1 763,00 €
Florine VACHERIAS	PO	16, Allée des Lilas 63300 THIERS	33458,48 €	10 % Economie d'énergie	3 000,00 €
Florence CHAUVIN-MALANCON	PO	La Bonnetias 63120 SAINTE-AGATHE	26 454,00 €	10 % Economie d'énergie	2 645,00 €
				/	7 885,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **7 885,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 16

Membres présents : 16

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

